



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conservatoire d'espaces naturels PACA (CEN PACA)**
Nom et Prénom du (des) mandataire(s) (le cas échéant) : **Marc-Antoine Marchand et Julien Renet**
Adresse : **Conservatoire d'espaces naturels de PACA**
Appartement n°5
96, rue Droite
Commune : **Sisteron**
Code postal : **04200**
Nature des activités : **Gestion d'espaces naturels, expertises naturalistes et scientifiques**
Qualification : **Marchand Marc-Antoine : chargé de la coordination du PNA Vipère d'Orsini, Renet Julien : Chargé de mission Herpétologie.**

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835) Vipère d'Orsini	Indéterminé	Mâles, femelles, adultes et immatures
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Ce suivi démographiques par CMR est réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 3.D.3 du PNAVipère d'Orsini (2012-2016). Cette action a été initiée en 2007 dans le cadre du programme LIFE 06 NAT / F / 000143 (2006-2011). A la faveur d'autres suivis sur d'autres sites à Vipère d'Orsini, des captures occasionnelles seront réalisées de façon à améliorer les connaissances.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : les animaux sont marqués par coupures d'écaillés ventrales qui repoussent d'une année sur l'autre plus sombre, ce type de marquage est choisi car il est peu invasif, facile à mettre en œuvre et peu coûteux. Ce procédé de marquage est utilisé depuis de nombreuses années pour les serpents. Aucune étude ne démontre un impact négatif de ce marquage. Des photos de l'écaillure céphalique sont également réalisées.

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...

Destruction des oeufs Préciser : ...

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : ...

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Marchand Marc-Antoine : Master 2 Biologie de la conservation, coordinateur des suivis depuis 2012
Renet Julien : BTA Gestion de la Faune Sauvage, réalise les suivis depuis 2011.

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation..... Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : juin 2019 à décembre 2023.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Départements : Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes et Var.
Cantons :
Commune :

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires.....
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : les relâcher se font le plus rapidement possible suite à la capture (les serpents/reptiles ne sont pas des animaux « cardiaques »). Etant donné leur physiologie ectotherme le stockage est effectué dans un lieu calme, frais et à l'abri du soleil afin d'éviter les déperditions hydriques, la consommation d'énergie et la surchauffe des individus.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Comptes rendu annuels du PNA Vipère d'Orsini (transmis à la DREAL PACA et à la DGALN/DEB)

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Compte rendu annuel du PNA Vipère d'Orsini qui sera transmis à la DREAL PACA et à la DGALN/DEB.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix en Provence

Le 15.04.2019

Signature

Marc Maury



